

Cécile B.: une amoureuse «éperdue» mais méthodique devant son juge

Affaire Stern

Vendredi, la Française a été auditionnée par le juge Graber.

VALÉRIE DUBY
ET ALAIN JOURDAN

Plus de deux mois après la mort d'Edouard Stern, l'enquête se poursuit. Le juge Graber, a auditionné vendredi Cécile B., 36 ans, la maîtresse du banquier. Rien ne filtre de cette audition. On sait que le magistrat se concentre uniquement sur l'assassinat du financier. Aucune envie pour lui de se pencher dans des affaires franco-françaises même si, selon nos informations, il a découvert des documents fort intéressants. Aujourd'hui, l'avocat des trois enfants d'Edouard Stern, Me Marc Bonnant, se bat déjà pour réhabiliter la mémoire de la victime. «Un père exceptionnel qui donnait beaucoup d'amour à ses enfants.» Un père également exigeant. Qui, au cours des dîners, s'amusait avec eux à des jeux de vocabulaires, leur faisant réciter Victor Hugo et Beaudelaire. Que l'on ne vienne pas parler à ce ténor du barreau de passion dans cette affaire: «Le dossier est tétu. Les faits aussi.» Et surtout la chronologie des événements, les jours ayant précédé la mort.

Edouard Stern et Cécile B. connaissent des relations chaotiques depuis plusieurs mois, la Française ayant tenté à plusieurs reprises de le quitter. Pour la garder, le banquier lui aurait «offert» un million de dollars.

Le 12 janvier 2005, l'argent est versé sur un compte au Crédit Suisse Montreux. Mais

LE PARCOURS DE CÉCILE B. APRÈS LE MEURTRE

1 Le million de dollars d'Edouard Stern

- 12 janvier 2005: Stern verse 1 million de dollars à Cécile B.
- 21 février: envoi d'un E-mail à Cécile B. Il menace de bloquer l'argent.
- 22 février: Stern fait bloquer l'argent.
- 25 février: il prévient Cécile B. que l'argent est bloqué.

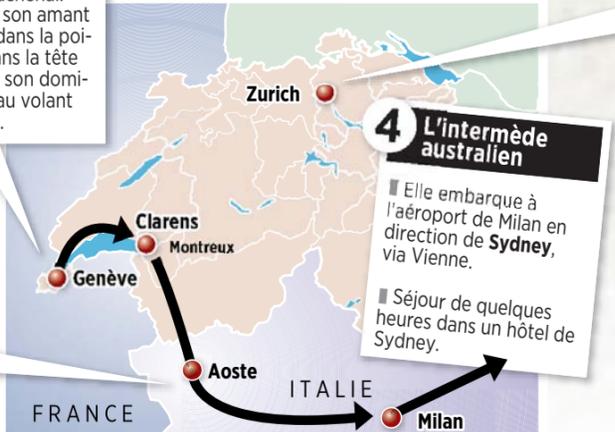
2

Le meurtre

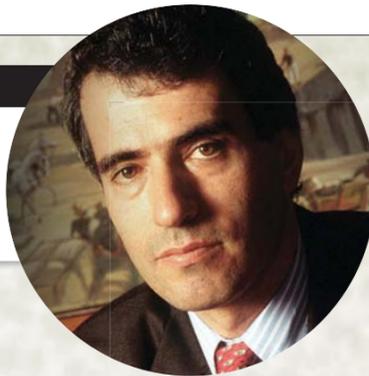
Lundi 28 février, 20 h 15 - 21 h 17. 17 rue Adrien-Lachenal. Après avoir tué son amant de deux balles dans la poitrine et deux dans la tête Cécile B. rejoint son domicile de Clarens au volant de sa mini grise.

3 Direction l'Italie

- Vers 23 h 40, elle appelle un taxi qu'elle prend à la gare de Villeneuve.
- 1er mars, à 4 h du matin. Après avoir traversé le tunnel du Grand-Saint-Bernard et franchi Aoste par l'autoroute, elle arrive à Milan.



Infographie: G. Laplace. Texte: A. Jourdan. Photos: Keystone, C. Bonzon.



5 Retour en Suisse

4 mars au petit matin, aéroport de Zurich. Son oncle et sa tante la raccompagnent à son domicile de Clarens.

5 mars, Cécile B. est entendue par la police.

7 mars. Cède sa maison de Nanteuil-le-Haudouin en viager à son mari Xavier G. et demande à son avocat de récupérer le million de dollars.

15 mars, arrestation de Cécile B. à son domicile de Clarens.



4 L'intermède australien

- Elle embarque à l'aéroport de Milan en direction de Sydney, via Vienne.
- Séjour de quelques heures dans un hôtel de Sydney.

les disputes se poursuivent. S'enveniment. La jeune femme ne tient pas ses engagements: elle le quitte. Edouard Stern appelle à deux reprises Xavier G. Il lui lance: «Tu as gagné!» Le 21 février, Cécile B. est invitée à rendre l'argent. Elle ne s'exécute pas. Edouard Stern décide de faire bloquer la somme, inventant une histoire de tableaux de Chagall pour faire procéder au séquestre. Le 21 février représente une date fatidique dans cette affaire. Avec une quantité impressionnante d'appels téléphoniques au cœur du trio Edouard Stern, Cécile B. et son mari, Xavier G.

Sans oublier un certain M., ami du banquier et de Cécile.

«L'homme de sa vie»

Le lundi 28 février à la première heure, Cécile vérifie que l'argent a bel et bien été bloqué. A 20 heures, elle se présente comme convenu au domicile de la rue Adrien-Lachenal, dont elle possède la clé. Edouard Stern, lui, arrive un quart d'heure plus tard. En une toute petite heure, les amants ont le temps de se disputer, d'entamer une relation sexuelle. Avant que Cécile ne prenne un pistolet automatique et ne l'abatte de quatre balles, dont une

première dans la tête. Mortelle.

Cécile B. serait restée de nombreuses minutes prostrée devant le cadavre. Elle aurait ensuite empaqueté ses affaires, notamment sa tenue de cuir, une bouteille de coca sur laquelle se trouvaient ses empreintes. Méthodique et systématique, elle ramasse encore les douilles de l'arme avant de quitter l'appartement à 21 h 17.

Lorsqu'elle se présente spontanément à la police à son retour d'Australie, la Française ne se laisse pas démonter. Elle dit comprendre qu'on la soupçonne, elle qui a vu le banquier peu de temps avant sa mort...

Mais comment pourrait-elle faire de mal à cet homme qu'elle «adorait», «l'homme de sa vie», comme elle l'appelait. «Chacune des démarches de cette amoureuse éperdue tourne autour du million de dollars», constate Me Bonnant. Aux policiers, la meurtrière a également expliqué avoir craqué après la remarque de Stern: «Un million, c'est tout de même cher pour une pute.» «Cela lui a fait l'effet d'une bombe», a confié Me Bruno de Preux au journal télévisé de TF1 la semaine dernière. «Il s'agit d'une affaire de harcèlement moral», conclut Me de Preux.

Les limites à ne pas franchir

Les avocats ont convenu de ne plus parler à la presse. «Parce que trop de choses inexactes ont été écrites», justifie Me Bruno de Preux. La procédure n'est plus supersuspendue, pourtant le dossier n'a jamais été aussi verrouillé. L'affaire sent le soufre. Et sans doute plus qu'on ne le croit. A trop fouiller dans la vie privée et les affaires du couple Edouard Stern-Cécile B., on prend le risque de mettre le nez là où il ne faut pas.

Conscient d'avancer en terrain miné, le juge Graber a pris soin de bétonner son enquête criminelle. En deux mois, tout le monde a eu le temps de nettoyer le dossier de ses scories. Les avocats s'opposent sur le mobile. Pour les uns, une affaire de harcèlement moral qui a conduit Cécile B. au drame. Pour les autres, la lente descente aux enfers d'une femme vénale qui convoitait l'argent de Stern. Pas question de sortir de ce périmètre. A ce stade de l'enquête, de nombreuses questions restent pourtant sans réponse.

Aujourd'hui, on ne parle plus de chantage, de tableaux, de menaces, de meurtre commandité ou encore de réseau de call-girl. Pris à témoin, l'entourage d'Edouard Stern et de Cécile B. savait qu'un drame était en train de se nouer. Les jours précédents le meurtre, le climat s'était sérieusement détérioré entre les deux amants. La justice aura du mal à dresser une ligne de démarcation entre les affaires privées et les affaires professionnelles du banquier. (vdy/aj)

PUBLICITÉ

NOUVEAU

0

* gratuite la 1ère année
A partir de la 2ème année CHF 12.- par an

Une carte immédiate en quelques minutes

Décidez vous-même de vos mensualités

Payez sans argent liquide

Payez vous quand voulez.

Dès le 6 mai.

Dès aujourd'hui, payez sans problème dans tous les magasins Media Markt en Suisse avec la Shopping Card Media Markt. Vous trouverez les formulaires de demande de carte chez votre Media Markt.

1217 Meyrin, Chemin de Riantbosson 15 - 21, Tél.: 022 719 80 80 Lundi, Mardi, Mercredi 9.15 - 19.00h, Jeudi 9.15 - 20.00h, Vendredi 9.15 - 19.30h, Samedi 9.00 - 18.00h